

Commune d'AUBIGNAN (84810)

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

EXERCICE 2021



Rapport d'Orientation Budgétaire 2021

Le point sur l'exercice 2020 et les perspectives pour 2021

Par Frédéric FRIZET, Maire-Adjoint, délégué aux Finances

Cadre réglementaire

Le débat d'orientation budgétaire est une obligation légale pour les communes de plus de 3500 habitants et groupements comportant au moins une commune de 3500 habitants et plus. L'organe délibérant doit, au cours des deux mois précédant le vote du budget, tenir un débat sur les orientations générales de ce budget. Il a pour vocation d'éclairer le vote des élus sur le budget de la collectivité.

En 2017, l'article 107 de la loi NOTRe a modifié le débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat. Il s'agit de présenter à l'assemblée délibérante un **rapport** sur les orientations budgétaires. Ce rapport donne lieu à un débat. Celui-ci est acté par une délibération spécifique qui donne lieu à un vote. Cette délibération est également transmise au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'EPCI dont la commune est membre à savoir la CoVe.

Contenu du Rapport d'orientation budgétaire

Le présent rapport est organisé autour de 3 parties :

1-	Le contexte économique des finances locales en 2021	Page 4
2-	La situation financière d'AUBIGNAN.....	Page 5
	a. Retour sur le budget primitif 2020 voté.....	Page 5
	b. Analyse des dépenses à partir des résultats de l'exercice	Page 6
	c. Les dépenses de fonctionnement de 2016 à 2020	Page 7
	d. Les recettes de fonctionnement de 2016 à 2020	Page 8
	e. Les dépenses d'investissement de 2016 à 2020	Page 9
	f. Les recettes d'investissement de 2016 à 2020	Page 10
	g. Analyse rétrospective des grands équilibres budgétaires de 2016 à 2020.....	Page 11
	h. Les principaux ratios.....	Page 12
	i. Analyse globale du budget 2020.....	Page 13
	j. Le point sur les emprunts	Page 14
	k. Les contributions directes.....	Page 15
	l. Les subventions perçues et à percevoir entre 2016 et 2020 et les demandes 2021.....	Page 16
3-	Les investissements prévisionnels pour 2021.....	Page 18
4-	Les recettes attendues en 2021.....	Page 20
5-	Les grandes lignes prévisionnelles du budget 2021.....	Page 21
6-	Conclusion.....	Page 25

1- LE CONTEXTE ECONOMIQUE DES FINANCES LOCALES 2021

Dans cette période de recrudescence de l'épidémie de Covid-19 et d'incertitudes économiques, la loi de finances 2021 est principalement centrée, pour les collectivités, sur le plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, sur la stabilisation des dotations et sur la réforme des indicateurs financiers suite à la suppression de la taxe d'habitation.

1- Le plan de relance

Ce plan poursuit trois grands objectifs : le verdissement de l'économie, l'amélioration de la compétitivité des entreprises et le soutien aux plus fragiles. Pour les collectivités, près d'un tiers de la somme annoncée devrait être consacrée aux missions d'aménagement du territoire. Pour soutenir l'investissement local, les collectivités bénéficieront de 4 milliards d'euros en 2021 dont un milliard d'euros de crédits dédiés à la rénovation thermique des bâtiments communaux grâce à la DSIL.

2- La stabilité des dotations

Conformément aux promesses prises au début du mandat, le gouvernement ne baissera pas les concours financiers de l'Etat aux collectivités pour la quatrième année consécutive. Ils seront même en légère augmentation de 1,2 milliard d'euros en 2021, pour atteindre 50,3 milliards d'euros. Dans le détail, des crédits seront provisionnés pour alimenter le « filet de sécurité » sur les recettes fiscales du bloc communal, le FCTVA progressera de 0,55 milliard d'euros, et les dotations d'investissement augmenteront de 0,15 milliard d'euros. Conjointement, la DGF sera stable en 2021, avec 18,3 milliards d'euros pour le bloc communal. Cette stabilité globale se fait tout de même au profit des collectivités bénéficiant des dotations de solidarité urbaine et rurale (DSU et DSR) qui augmenteront chacune de 90 millions d'euros, ce qui est le cas pour AUBIGNAN. Les montants de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et de la dotation de soutien à l'investissement des départements (DSID) seront reconduits au niveau de 2020.

3- La suppression de la taxe d'habitation

Le PLF 2021 est aussi marqué par l'entrée en vigueur de l'acte 2 de la suppression de la taxe d'habitation (TH), votée lors de la loi de finances 2020 et des compensations pour les collectivités. 80% des foyers ne paient plus la TH sur leur résidence principale.

Pour les 20% des ménages payant encore cet impôt, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera cette taxe sur sa résidence principale.

Dès 2021, la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sera intégralement transférée aux communes. Elle sera répartie grâce à un mécanisme de coefficient correcteur au niveau national qui vise à garantir la compensation à l'euro près des communes.

2- LA SITUATION FINANCIERE D'AUBIGNAN :

Retour sur le Budget Primitif 2020 voté

→ Rappel de ce qui a été voté au budget 2020 (DM incluses) :	Section de Fonctionnement :	Section d'investissement :
	Dépenses : 5 038 329,81 €	Dépenses : 2 515 660,74 €
	Recettes : 5 038 329,81 €	Recettes : 2 515 660,74 €

BUDGET TOTAL 2020 : 7 553 990,55 €

(Les décisions modificatives peuvent faire varier à la hausse ou à la baisse les crédits dans chaque section.)

Voici, au 31 décembre 2020, les résultats qui apparaissent au budget de la commune :

(D'après extraction au 09/02/2021)

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 4 235 906,46 € (84,07 % du BP)

Recettes : 4 655 692,66 € (92,41 % du PB)

Section d'investissement :

Dépenses : 1 703 326,74 € (67,71 % du BP)

Recettes : 1 416 245,99 € (56,30 % du BP)

-> Différence entre recettes et dépenses de fonctionnement : + 419 786,20 € (excédent 2020)

-> Différence entre recettes et dépenses d'investissement: - 287 080,75 € (déficit 2020)

Excédent net total constaté en 2020 : + 132 705,45 €

Analyse des dépenses à partir des résultats de l'exercice 2020**(Extraction au 09/02/2021)**

Les dépenses d'une commune se répartissent en deux catégories : les charges de fonctionnement et les emplois d'investissements. Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement des services communaux (rémunération des personnels, dépenses d'entretien et de fourniture, etc.) et de payer les intérêts de la dette. Les emplois d'investissement correspondent aux opérations en capital affectant le patrimoine communal (travaux d'équipement, acquisition de bâtiments) et le remboursement d'emprunts.

A noter que les données chiffrées du compte de gestion et du compte administratif 2020 seront sensiblement différentes du fait de la véritable clôture qui intervient fin janvier/début février afin d'établir la concordance de ces deux documents.

Charges de fonctionnement d'AUBIGNAN en 2020

Population au 01/01/2020 : 5662 habitants	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale/hab.*
Charges de personnel (chapitre 12)	2 117 828,63 €	374 €	547 €
Achats et charges de gestion courantes Chapitre 011 + 65)	1 209 204,10 €	213 €,56	359 €
Charges financières (chapitres 66 + 67)	43 688,02 €	7,72 €	25 €
Sous-total des charges réelles de fonctionnement	3 370 720,75 €	595,32 €	991 €
Atténuation de produits (014) dont SRU	76 288,85 €	/	/
Total charges réelles de fonctionnement	3 447 009,60 €	/	/

Dépenses d'investissement en 2020

Population au 01/01/2020 : 5662 habitants	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale/hab.*
Total des dépenses réelles d'investissement (chapitres 10, 20, 204, 21, 23, 16)	1 644 773,34 €	290,49 €	317 €
Dont remboursement d'emprunts et dettes	199 969,13 €	35,32 €	55 €

* Source : Fascicule édité par l'APVF et la Banque Postale (décembre 2019) - Réf année 2018.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2016 ET 2020

Intitulés	Dépenses réalisées en 2016	Dépenses réalisées en 2017	Dépenses réalisées en 2018	Dépenses réalisées en 2019	Dépenses réalisées en 2020	Variation entre 2019 et 2020 en %
Chapitre 011 - Charges à caractère générales (Energies, eau, fournitures, entretien courant, petits matériels, assurances, fêtes...)	1 116 546,40 €	1 105 398,45 €	1 077 126,78 €	1 215 635,13 €	944 136,30 €	- 22,33 %
Chapitre 012 - Charges de personnel	2 035 132,65 €	2 059 888,28 €	2 004 750,60 €	2 102 112,10 €	2 117 828,63 €	+ 0,75 %
Chapitre 014 - Atténuation de produits (dont taxe SRU)	0 €	70 809,25 €	45 399,75 €	69 400,40 €	76 288,85 €	+ 9,92 %
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contributions organismes, subventions CCAS et associations)	269 070,50 €	307 577,57 €	294 467,33 €	495 473,54 €	265 067,80 €	- 46,50 %
Chapitre 66 - Charges financières (intérêts + ICNE)	42 809,85 €	48 565,87 €	19 051,83 €	22 090,16 €	41 331,67 € Dont 27 709,23 € d'intérêts 2020 + 5 653,04 d'intérêts 2019 + ICNE	+ 25,44 % (intérêts 2019-2020)
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	0 €	1 351,36 €	229,60 €	5 109,08 €	2 356,35 €	- 53,88 %
TOTAL DÉPENSE REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 463 559 ,40€	3 593 590,78 €	3 431 025,89 €	3 909 820,41 €	3 447 009,60 €	- 11,84 %
Chapitre 042 - Dotations amortissements	1 106 102,47 €	871 402,29 €	791 149,25 €	1 114 947,21 €	788 896,86 €	- 29,24 %
TOTAL DÉPENSE DE FONCTIONNEMENT	4 569 661,87 €	4 464 993,07 €	4 232 175,14 €	5 024 767,62 €	4 235 906,46 €	- 15,70 %

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ENTRE 2016 ET 2020

Intitulés	Recettes réalisées en 2016	Recettes réalisées en 2017	Recettes réalisées en 2018	Recettes réalisées en 2019	Recettes réalisées en 2020	Variation entre 2019 et 2020 en %
Chapitre 013 - Atténuation de charges (remboursement du personnel -CAE,...)	58 226,43 €	80 723,10 €	87 346,36 €	89 975,69 €	80 163,93 €	- 10,90 %
Chapitre 70 - Ventes produits et services	232 282,86 €	294 428,82 €	313 160,06 €	465 407,18 €	316 617,83 €	- 31,97 %
Chapitre 73 - Impôts et taxes (contributions directes, attribution de compensation ...)	3 006 642,48 €	2 905 170,22 €	3 019 893,08 €	3 065 722,86 €	3 145 777,69 €	+ 2,61 %
Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations (DGF, compensation TP, TF, TH)	1 052 580,97 €	877 721,47 €	943 750,37 €	947 020,70 €	1 097 696,85 €	+ 15,91 %
Chapitre 75 - Produits gestion courante	37 313,27 €	38 073,44 €	44 206,94	30 267,80 €	10 704,12 €	- 64,64 %
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	670 117,80 €	3 309,80 €	3 898,10 €	236 630,00 €	3 691,52 €	/
TOTAL RECETTES REELLES	5 057 163,81 €	4 199 426,85 €	4 434 854,91 €	4 835 024,23 €	4 654 651,94 €	- 3,73 %
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	169 104,88 €	33 721,45 €	25 190,43 €	102 917,59 €	1 040,72 €	/
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 226 268,69 €	4 233 148,30 €	4 437 445,34 €	4 937 941,82 €	4 655 692,66 €	- 5,71%

Excédent reporté de n-1 : 429 649,81 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2016 ET 2020

Intitulés	Dépenses réalisées en 2016	Dépenses réalisées en 2017	Dépenses réalisées en 2018	Dépenses réalisées en 2019	Dépenses réalisées en 2020	Variation entre 2019 et 2020 en %
Chapitre 10 - Immobilisations corporelles	0 €	0 €	0 €	0 €	8 737,76 €	/
Chapitre 16 - Emprunts et dettes (capital)	530 097,32 €	316 721,71 €	191 028,07 €	206 292,76 €	199 969,13 €	- 3,07 %
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles (études)	16 672,72 €	48 437,29 €	27 466,64 €	51 585,60 €	119 449,15 €	+ 131,56 %
Chapitre 204 - Subventions équipements versées	30 866,00 €	0 €	34 574,00 €	4 574,00 €	0 €	/
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (terrains, réseaux, aménagement bât.)	821 091,24 €	888 836,63 €	821 065,58 €	1 335 503,69 €	1 316 617,30 €	- 1,41 %
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	1 342 186,02 €	494 232,34 €	1 023 245,37 €	99 969,00 €	0 €	/
Chapitre 26 - Participations et créances rattachées aux participations	0 €	500,00 €	0 €	0 €	0 €	/
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0 €	0 €	26 880,00 €	0 €	0 €	/
TOTAL DÉPENSE REELLES	2 740 913,30 €	1 748 727,97 €	2 124 259,66 €	1 697 925,05 €	1 644 773,34 €	- 3,13 %/
Chapitre 040 - Amortissement	169 104,88 €	33 721,71 €	25 190,43 €	102 917,59 €	1 040,72 €	/
Chapitre 041 (ordre) - Opération patrimoniales	0 €	0 €	28 663,22 €	0 €	57 512,68 €	/
TOTAL DÉPENSE D'INVESTISSEMENT	2 910 018,18 €	1 782 449,42 €	2 178 113,31 €	1 800 842,64 €	1 703 326,74 €	- 5,42 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT ENTRE 2016 ET 2020

Intitulés	Recettes réalisées en 2016	Recettes réalisées en 2017	Recettes réalisées en 2018	Recettes réalisées en 2019	Recettes réalisées en 2020	Variation entre 2019 et 2020 en %
Chapitre 10 - Dotations (FCTVA, TLE, amendes de police...)	377 954,19 €	787 582,92 €	413 971,43 €	316 826,50 €	414 520,86 €	30,84 €
<i>Dont 1068</i>	0 €	441 134,30 €	0 €	306 232,88 €	0 €	/
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	95 007,78 €	392 976,74 €	95 807,95 €	2 745,00 €	155 315,59 €	/
Chapitre 16 - Emprunt	0 €	500 000,00 €	0 €	999 000,00 €	0 €	/
Chapitre 20 - Immobilisation incorporelles	0 €	6 649,76 €	0 €	0 €	0 €	/
Chapitre 21 - Immobilisation Corporelle	0 €	1 811,76 €	0 €	0 €	0 €	/
Chapitre 23 - Immobilisation en cours	829 210,41 €	25 866,40 €	0 €	0 €	0 €	/
Chapitre 45 - Opération pour compte de tiers	0 €	0 €	26 880,00 €	0 €	0 €	/
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 302 172,38 €	1 714 887,58 €	536 659,38 €	1 624 804,38 €	569 836,45 €	- 64,93 %
Chapitre 040 - Opérations d'ordre (amortissement matériel, mobilier...)	1 106 102,47€	871 402,29 €	791 149,25 €	1 114 947,21 €	788 896,86 €	- 29,24 %
Chapitre 041 (ordre) - Opération patrimoniales	0 €	0 €	28 663,22 €	0 €	57 512,68 €	/
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 408 274,85 €	2 586 289,87 €	1 356 471,85 €	2 739 751,59 €	1 416 245,99 €	- 48,31 %

Excédent reporté de n-1 : 632 676,07 €

ANALYSE RETROSPECTIVE DES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES 2016-2020

		2016	2017	2018	2019	2020
1	Population	5 385 habitants	5 476 habitants	5593 hab.	5662 habitants	5662 habitants
2	Recettes réelles de Fonctionnement	5 057 163,81 €	4 199 426,85€	4 414 352,00 €	4 835 024,23 €	4 654 651,94 €
3	Dépenses réelles de fonctionnement	3 463 559,40 €	3 593 590,78 €	3 431 025,89 €	3 909 820,41 €	3 447 009,60 €
4	Epargne de gestion (2-3)	1 593 604,41 € inclus : recettes cessions de biens immobiliers d'environ 595 000 €	605 836,07 €	983 326,11 €	925 573,82 €	1 207 642,34 €
5	Résultats exceptionnels	670 117,80 €	3 309,80 €	3 898,10 €	236 630,00 €	3 691,52 €
6	Epargne Brute (4-5)	923 486,61 €	602 526,27 €	979 428,01 €	688 943,82 €	1 203 950,82 €
7	Remboursement du capital des emprunts	530 097,32 € Dont remboursement du prêt relais 340 000 €	316 721,71 €	191 028,07 €	206 292,76 €	199 969,13 €
8	Autofinancement net (6-7)	393 389,29 €	209 136,98 €	788 399,94 €	482 651,06 €	1 002 271,62 €
9	Dépenses réelles d'investissement	2 740 913,30 €	1 748 727,97 €	2 124 259,66 €	1 697 925,05 €	1 644 773,34 €
10	Recettes réelles d'investissement	1 302 172,38 €	1 714 887,58 €	536 659,38 €	1 624 804,38 €	569 836,45 €
11	Besoin de financement (9-10)	1 438 740,92 €	33 840,39 €	1 587 600,28 €	73 120,67 €	1 074 936,89 €
12	Emprunts nouveaux	0 €	500 000,00 €	0 €	999 000,00 €	0 €
13	Résultat reporté de l'exercice N-1	961 126,14 €	1 092 187,52 €	475 816,26 €	1 062 325,88 €	1 195 031,33 €
14	Résultat de l'exercice N au 31/12	210 321,52 €	572 195,68 €	- 616 371,26 €	852 083,15 €	132 705,45 €
15	Part affectée à l'investissement pour mémoire - 1068	0 €	441 134,30 €	0 €	306 232,88 €	0 €
16	Encours de la dette au 31/12 (intérêt + capital)	1 041 478,47 €	1 307 433,70 €	1 045 830,82 €	1 845 183,31 €	1 646 320,85 €
17	Montant de la dette cumulée/hab.	193 €	239 €	187 €	326 €	290,77 €
18	Capacité de désendettement en année* (16/6)	1,13	2,14	< 1	2,68	1,37

*moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge.

LES PRINCIPAUX RATIOS

	2016	2017	2018	2019	2020
Population	5 385 <i>habitants</i>	5 464 <i>habitants</i>	5 593 <i>habitants</i>	5 662 <i>habitants</i>	5 662 <i>habitants</i>
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)	5 057 163,81 €	4 199 426,85 €	4 437 445,34 €	4 835 024,23 €	4 654 651,94 €
Ratio : RRF/Habitant Moy. Nat. : 1179 €	939,12 €	769 €	793 €	854 €	822 €
Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)	3 463 559 ,40€	3 593 390,78 €	3 431 025,89 €	3 909 820,41 €	3 447 009,60 €
Ratio : DRF/Habitant Moy. Nat. : 1125 €	643,19 €	658	613 €	691 €	609 €
Dépenses de Personnel (DP)	2 035 132,65 €	2 059 888,28 €	2 004 750,60 €	2 102 112,10 €	2 117 828,63 €
Ratio DP/DRF Moy. Nat. : 54,9 %	58,76 %	57,32 %	58,43 %	53,76 %	61,44 %
Encours de la dette	1 041 478,47 €	1 307 433,70 €	1 045 830,82 €	1 845 183,31 €	1 646 320,85 €
Ratio Dette/Pop. Moy. Nat. : 850 €/hab.	193 €	239 €	187 €	326 €	290,77 €

Analyse globale du budget 2020

L'année 2020 se résume comme suit :

- Une crise sanitaire sans précédent qui a obligé la municipalité à différer le commencement de certains travaux comme ceux du Dojo et de l'Hôtel de Ville.
- Concernant les recettes de fonctionnement, celles-ci sont en nette diminution (- 32%) du fait de la crise sanitaire. Le confinement des mois de mars, avril et début mai a mis à l'arrêt les services périscolaires. Les recettes locatives de la salle polyvalente sont quasi nulles du fait des interdictions en vigueur. Ce manque à gagner représente environ 170 000,00 €. Parallèlement, les dépenses de fonctionnement et notamment au chapitre 011 sont en net recul du fait du confinement : pas d'organisation de manifestations, moins de travaux en régie direct (les agents des ST ont été arrêtés durant presque deux mois), dépenses courantes allégées à l'exception de celles dédiées à l'hygiène en très nette hausse par rapport à 2019.
- Concernant les dépenses d'investissement, elles se sont maintenues par rapport à 2019 malgré le contexte sanitaire.
- Pour 2020, le montant de la DGF (forfaitaire) perçu par la commune a été de 321 970,00 € soit en très légère hausse par rapport à 2019 (317 882,00 €).

La clôture de l'exercice 2020 (extraction au 09/02/2021) :

	<i>Clôture 2018 (1)</i>	<i>Part affectée à l'investissement 2019 (2)</i>	Résultats 2019 (3)	Intégration BP funéraire (4)	Clôture 2019 (1+2+3+4)	Résultats 2020 (7)	Clôture 2020 (7+6)
Investissement	-323 935,88€		+ 938 908,95 €	17 702,43 €	+ 632 676,07 €	- 287 080,75 €	345 595,32 €
Fonctionnement	799 751,57 €	-306 232,88 €	- 86 825,80 €	22 956,92 €	429 649,81 €	419 786,20 €	849 436,01 €
Total	475 816,26 €		+ 852 083,15 €	40 659,35 €	1 062 325,88 €	132 705,45 €	1 195 031,33 €

Le point sur les emprunts

LES EMPRUNTS COMMUNAUX DE 2021 A 2032										
Pop 2021 : 5812 hab.										
Capital restant dû :		1 524 404,44 €	263,28 €/habitant							
Encours de la dette au 01/01/2021 :		1 646 320,85 €	290,77 €/habitant (Moyenne pour commune de 5 000 à 10 000 hab.:850 €)							
Emprunts							2021		2022 à 2032	
Objet	Banque	Montant	Taux	Début	Durée	Fin	CAPITAL	INTERETS	CAPITAL	INTERETS
N° 10 - Aménagement Cantine	CE	274 408,23 €	4,80%	2001	240 mois	25/06/2021	10 622,44 €	196,68 €		
					20 ans					
N° 23 - Travaux Eglise-Ecole	CA	500 000,00 €	3,88%	2014	180 mois	25/01/2029	33 333,32 €	10 185,00 €	241 666,57 €	35 162,53 €
					15 ans					
N° 25 - Emprunt investissement divers 2017 - Marcel Pagnol	CA	500 000,00 €	1,34%	2017	144 mois	15/04/2029	41 666,68 €	4 536,46 €	312 500,01 €	16 226,55 €
					12 ans					
N° 26 - Investissement 2019 - Mairie	CA	1 000 000,00 €	1,07%	2019	156 mois	15/05/2032	76 923,08 €	9 156,73 €	807 692,34 €	46 452,46 €
					13 ans					
TOTAL EMPRUNTS		2 274 408,23 €								
							162 545,52 €	24 074,87 €	1 361 858,92 €	97 841,54 €
TOTAL CAPITAL + INTERETS/AN							186 620,39 €	1 459 700,46 €		

Les contributions directes**Les taux de la commune**

Les taux d'imposition sont les suivants (inchangés depuis 2012) : TH : 15,63 % TFB : 18,96 % TFNB : 58,51 %

	2016	2017	2018	2019	2020	2021 prévisionnel
<i>Taxe d'habitation</i>	1 247 025,00 €	1 282 171,00 €	1 303 784,00 €	1 358 560,00 €	1 392 121,00 €	1 419 963,00 €
<i>Taxe foncière bâti</i>	1 043 664,00 €	1 063 196,00 €	1 104 080,00 €	1 133 429,00 €	1 166 143,00 €	1 195 296,00 €
<i>TFNB</i>	113 932,00 €	114 709,00 €	115 503,00 €	117 137,00 €	117 577,00 €	118 000,00 €
Total	2 404 621,00 €	2 460 076,00 €	2 523 367,00 €	2 609 126,00 €*	2 675 841,00 €	2 733 259,00 €
Augmentations	+ 0,92 %	+ 2,30 %	+ 2,57 %	+ 3,4 %	+ 2,56 %	Prévision d'augmentation de bases d'imposition : 2% pour la TH et 2,5% pour la TFB

La municipalité devra statuer sur les taux d'imposition pour 2021**Montant de l'impôt par habitant :**

- En 2016, le montant de l'impôt par habitant était de 447 € pour 5385 habitants.
- En 2017, le montant de l'impôt par habitant était de 450 € pour 5464 habitants.
- En 2018, le montant de l'impôt par habitant était de 451 € pour 5593 habitants.
- En 2019, le montant de l'impôt par habitant était de 466 € pour 5593 habitants.
- En 2020, le montant de l'impôt par habitant était de 472 € pour 5662 habitants.
- En 2021, le montant de l'impôt par habitant serait de 470 € pour 5812 habitants. (moyenne nationale : 795€*)

*Source : Fascicule édité par l'APVF et la Banque Postale (décembre 2019) - Réf année 2018.

Subventions perçues ou à percevoir entre 2016 et 2020 - Demandes en 2021

Année de versement	Type de subvention	Objet subventionné	Montant demandé	Montant accordé
2016	CoVe	Remparts	7 830,00	7 830,00
2016	CoVe	Plateau sportif	20 000,00	20 000,00
2016	Département	Etude Gorgues	2 943,00	2 943,00
2016	DETR	Cour école	26 522,00	26 522,00
2016	CoVe	City parc	12 500,00	12 500,00
2016	Département	Restauration registre	520,00	520,00
2016	CAF	Mobilier CLSH	9 000,00	9 000,00
2016	CAF	Mobilier CLSH 2	3 192,00	3 192,00
TOTAL 2016				82 507,00 €
2017	DETR	City parc	122 500,00	122 500,00
2017	CR	City parc	49 829,50	49 829,50
2017	Env. parlementaire	City parc	9 000,00	9 000,00
2017	Env. parlementaire	Roumanille	5 000,00	5 000,00
2017	Département - Contrat de transition	Marcel Pagnol	72 000,00	72 583,00
TOTAL 2017				261 212,50 €
2018	Département - Contrat de transition	Marcel Pagnol	72 000,00 €	72 583,00
2018	Région - FRAT	Self-service	60 000,00 €	53 994,73
TOTAL 2018				126 577,73 €

2019	CoVe	Dynamisation centre-bourg	4 000,00 €	4 000,00 €
2019	Etat - DETR	Dojo	300 000,00 €	300 000,00 €
TOTAL 2019				304 000,00 €
2020	Région - CRET	Dojo	350 000,00 €	
2020	Etat - DSIL	Hôtel de Ville	461 245,18 €	461 245,18 €
2020	Département - CDST	Hôtel de Ville	72 583,00 €	
2020	Département - CDST	Panneaux photovoltaïques Dojo	24 194,00 €	
2020	CoVe	Skate-park	12 500,00 €	
2020	Amendes de police	Giratoire	14 000,00 €	14 000,00 €
2020	Etat - DETR	Giratoire	89 962,43 €	76 047,00 €
2020	Conseil départemental	Giratoire	Chiffrage en attente	
TOTAL 2020			1 024 484,61 €	551 292,18 €
2021	Région - FRAT	Hôtel de Ville	200 000,00 €	
2021	CoVe	Conteneurs enterrés	5 000,00 €	
2021	CoVe	Lavoir Louis Guichard	7 500,00 €	
2021	Conseil départemental	Eclairage LED stades	11 947,20 €	
2021	FAFA-FFF	Eclairage LED stades	7 964,80 €	
TOTAL 2021			232 395,00 €	0 €
			Subventions reçues	1 325 589,41 €
			Subventions en attente d'approbation	705 604,43 €
			Montant total des subventions	2 031 176,84 €

7- LES INVESTISSEMENTS POUR 2021 (EN € TTC)

Projets d'investissement	Imputations	Montants prévisionnels projets	Validation pour 2021
Droits d'accès logiciel JVS	2051	22 150,00 €	22 150,00
Opération façade	2041	8 000,00 €	8 000,00 €
Révision du PLU	202	15 000,00 €	7 500,00 €
Travaux purge racines avenue Joseph Roumanille	2151	3 200,00 €	3 200,00
Réparation mât EP suite vandalisme	21534	1 000,00 €	1 000,00
22 chalets évènementiels	2135	42 000,00 €	20 000,00
Maître d'œuvre + BE Hôtel de ville	2031	58 000,00 €	28 000,00
Travaux Hôtel de Ville	2318	1 680 000,00 €	1 000 000,00
Bornage terrain Rame route de Sarrians	2031	1 600,00 €	1 600,00
Acquisition bande terrain Rame (route de Sarrians)	2111	9 000,00 €	9 000,00
Etude BE Skala aménagement parking Chrisostome André	2031	8 200,00 €	8 200,00
Aménagement parking Chrisostome André (travaux)	2128	155 000,00 €	0
Reprise réseau Télécom chemin de la Combe	2151	2 880,00 €	2 880,00
Maitre d'œuvre + BE Dojo	2031	66 000,00 €	36 000,00
Travaux Dojo	2313	1 230 000,00 €	682 000,00
Acquisition tracteur espaces verts	21571	22 200,00 €	22 200,00
Maitre d'œuvre giratoire	2031	10 000,00 €	10 000,00
Travaux giratoire	2152	250 000,00 €	100 000,00
Remplacement 5 portes école élémentaire	2181	6 000,00 €	6 000,00
Achat terrain parking Chrisostome André	2111	70 000,00 €	70 000,00
Travaux presbytère	2181	5 000,00 €	5 000,00
Bloc sanitaires élémentaire	2181	5 000,00 €	5 000,00

Raccordement gaz salle polyvalente	21538	11 600,00 €	11 600,00
3 colonnes enterrées salle polyvalente	21578	18 500,00 €	18 500,00
Rénovation patrimoine bâti dont lavoir	2135	82 000,00	32 000,00
Voiture PM	2182	21 000,00 €	21 000,00
Aire de jeux quartier Ratonelle	2188	90 000,00 €	45 000,00
WC automatique	2188	20 000,00 €	20 000,00
Skate parc	21528+2188	111 000,00 €	111 000,00
Réfection toiture salle polyvalente	2181	7 650,00 €	7 650,00
Acquisition propriété Capian	2138	275 000,00 €	275 000,00
Développement vidéo surveillance	2158	5 000,00 €	5 000,00
Route de Sarrians	2152	350 000,00 €	350 000,00
Divers petits équipements (panneaux, clôtures...)	2184	20 000,00 €	20 000,00
Eclairage LED stades	2158	47 800,00 €	0,00
Rénovation voirie	2151	100 000,00 €	50 000,00
Mise aux normes incendies salle polyvalente	21568	30 000,00 €	30 000,00
Informatisation de l'école élémentaire (appel à projet)	2183	80 000,00 €	80 000,00
Vanne motorisées stade	2158	2 750,00 €	2 750,00
Achat mobilier	2184	3 000,00 €	3 000,00
Aménagement logement maison Faure	2135	120 000,00 €	80 000,00 €
Aménagement terrain aire de camping-cars + loisirs	2128	210 000,00 €	60 000,00 €

Les recettes attendues en 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT

- ❖ FCTVA + taxe d'aménagement : environ 411 000,00 €
- ❖ Virement de la section de fonctionnement : 570 038,00 €
- ❖ Subventions : 100 000,00 € (déblocage selon avancement des travaux)
- ❖ Mobilisation d'un emprunt : 1 000 000,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- ❖ Produits des taxes + attribution de compensation : 3 200 000,00 €
- ❖ DGF + compensation taxes + dotations intercommunales : 1 150 000,00 €
- ❖ Produits issus des services publics (prestations CLSH, cantine, accueil) : 300 000,00 €

Les grandes lignes prévisionnelles du budget 2021**COMMUNE D'AUBIGNAN - PROJET BUDGET PRIMITIF 2021 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRES / ARTICLES	INTITULÉS	REALISATION 2019	REALISATION 2020	PROPOSITION BP 2021
002	EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	0,00	0,00	849 436,01
013	ATTÉNUATION DES CHARGES	89 975,69	80 163,93	50 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	465 407,18	316 366,91	300 000,00
73	IMPÔTS ET TAXES	3 065 722,86	3 136 400,78	3 200 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	947 020,70	1 106 027,76	1 150 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	30 267,80	10 704,12	11 999,99
76	PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,00	0,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	236 630,00	454,70	500,00
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		4 835 024,23	4 650 118,20	5 561 936,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	102 917,59	1 040,72	1 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 937 941,82	4 651 158,92	5 562 936,00

COMMUNE D'AUBIGNAN - PROJET BUDGET PRIMITIF 2021 - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES / ARTICLES	INTITULÉS	REALISATION 2019	REALISE 2020	PROPOSITION B.P. 2021
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	1 215 635,13	944 443,15	1 250 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	2 102 112,10	2 117 828,63	2 150 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	495 112,10	265 067,80	300 000,00
66	CHARGES FINANCIÈRES	22 090,16	41 331,67	50 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 109,08	2 014,65	40 000,00
014	ATTÉNUATION DE PRODUITS DE REVERSEMENTS	69 400,40	76 288,85	80 000,00
TOTAL DÉPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		3 909 458,97	3 446 974,75	3 870 000,00
023	VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	570 038,00
042	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 114 947,21	788 896,86	1 122 898,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 114 947,21	788 896,86	1 692 936,00
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 024 406,18	4 235 871,61	5 562 936,00

COMMUNE D'AUBIGNAN - PROJET BUDGET PRIMITIF 2021 - RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES / ARTICLES	INTITULÉS	REALISATION 2019	REALISATION 2020	PROPOSITION 2021
001	SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (EXCEDENT)	0,00	0,00	345 595,32
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	570 038,00
024	PRODUIT DES CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	0,00	0,00	0,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	623 059,38	414 520,86	411 468,68
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 745,00	155 315,59	100 000,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS	999 000,00	0,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 624 804,38	569 836,45	2 427 102,00
040	OPÉRATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 114 947,21	788 896,86	1 122 898,00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	0,00	57 512,68	10 000,00
45	<i>Opération pour compte de tiers</i>	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		2 739 751,59	1 416 245,99	3 560 000,00

COMMUNE D'AUBIGNAN - PROJET BUDGET PRIMITIF 2021 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES / ARTICLES	INTITULÉS	REALISATION 2019	REALISE 2020	PROPOSITION 2021
001	SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (DEFICIT)	0,00	0,00	0,00 €
10	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	8 737,76	0,00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	206 292,76	199 969,13	245 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	51 585,60	119 449,15	120 000,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	4 574,00	0,00	8 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 335 503,69	1 316 617,30	1 476 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	99 969,00	0,00	1 700 000,00
TOTAL DÉPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 697 925,05	1 644 773,34	3 549 000,00
040	OPÉRATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	102 917,59	1 040,72	1 000,00
041	OPÉRATIONS PATRIMONIALES	0,00	57 512,68	10 000,00 €
45	<i>Opérations pour compte de tiers</i>	0,00	0,00	0,00 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		1 800 842,64	1 703 326,74	3 560 000,00

Conclusion

La situation financière d'AUBIGNAN est stable et saine comme l'indique les résultats globaux de la page 12. Les ratios sont bons. Il n'est pas envisagé de modifier les taux d'imposition.

Les recettes de fonctionnement sont en baisse du fait de la crise sanitaire tout comme les charges dans une moindre mesure. Cette situation permet de dégager des marges de manœuvre financières relativement intéressantes qui pourront alimenter la section d'investissement.

2021 sera une année durant laquelle de nombreux chantiers vont commencer comme l'indique le tableau des pages 18 et 19.

Pour 2021, il est proposé de :

- Prévoir une enveloppe de 30 000,00 € en faveur des commerçants et artisans locaux qui ont été durement impactés par la crise sanitaire ;
- De maintenir les taux d'imposition ;
- De renégocier l'emprunt contracté en 2014 d'un montant de 500 000,00 € ;
- De recourir à l'emprunt en 2021 pour couvrir les besoins d'investissement de 2021.

-oOo-

